

Écho des conférences régionales de la Rive droite

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

7° La bonne tenue, droite et symétrique, dépend du mobilier, de l'éclairage, de la place du tableau noir ou de la carte et surtout de la surveillance de l'instituteur et de la bonne volonté de l'enfant qu'il faut convaincre.

8° Les mesures coercitives, énergiques ou adoucies, doivent être condamnées, parce qu'elles sont intolérantes et qu'elles limitent la liberté des instituteurs, alors qu'il est bon de faire appel à leur initiative.



Echo des conférences régionales de la Rive droite

Conférence du 24 février 1906

ECOLE DES GARÇONS DE TREYVAUX

Du bon Coin, ce 11 mars 1906.

Un joli après-midi, très doux malgré la neige, avec un beau soleil, rien de mieux au mois de février pour se rendre à Treyvaux. A l'heure fixe, chacun est à son poste, M. Mossu préside.

L'ordre du jour comprend trois leçons avec critique ; les nominations statutaires ; des questions administratives et éventuelles.

1° *Leçon de calcul.* — Cette leçon est dévolue au maître d'école de Treyvaux. Etude de la numération au second cours ; étude de la pyramide et du cône au cours supérieur. Problèmes d'application et correction en classe, sous la direction de l'instituteur.

2° *Rédaction.* — Cours moyen : Un jeune écolier récite fort gentiment la poésie : *La cigale et la fourmi*. Au moyen de questions socratiques, le maître fait découvrir à l'enfant les idées principales contenues dans ce morceau. Un petit résumé guide l'écolier dans son travail de reproduction.

Cours supérieur : Préparation d'une rédaction, tirée du chapitre *L'économie*, page 42 du livre de lecture, III^{me} degré.

Après lecture de chaque alinéa, le maître questionne l'élève pour lui faire découvrir l'idée qui y est exprimée. Il écrit le résumé à la table noire ; c'est court, simple et bien divisé.

3° *Enseignement antialcoolique.* — Comment résister, cher lecteur, à l'envie de vous donner un court aperçu de cette leçon ? Il vous montrera que la lutte contre l'alcoolisme n'est pas un vain mot et ne reste point lettre morte dans le cercle de la Rive droite de la Sarine.

Le maître, très habile dans son entrée en matière, passe prestement en revue les avantages de l'économie et aborde le péché de gourmandise, dont l'un de ses fils dénaturés, l'ivrognerie, est l'auteur d'une foule innombrable de maux. Les funestes conséquences de cette vile passion sont incalculables. Ce n'est pas sans raison qu'on a pu dire que l'alcoolisme est un des plus terribles fléaux de la société. Le tableau que nous en fait M. Bochud ne saurait être d'un réalisme plus parfait.

Vraiment, le maître a su captiver son auditoire par un exposé des faits simple, clair, documenté. Mais rien ne vaut la plus brillante démonstration, comme la figure, le dessin de la chose qui vous fait, pour ainsi dire, toucher du doigt les notions qui viennent d'être exprimées. Telle est la méthode suivie par M. Bochud. Les termes propres sont expliqués et écrits à la table noire, après que le maître s'est assuré qu'il a été bien compris. Il ne dédaigne point les comparaisons pour amener l'enfant à saisir plus promptement l'idée ou la notion à inculquer.

Un joli chant suivi d'une courte prière termine cette première partie de la séance.

4^o *Divers.* — M. le Président a la douleur de nous faire part du décès de M. Henri Yenni, ancien instituteur, membre fondateur des conférences de la Rive droite. Il a enseigné à l'école d'Arconciel, pendant vingt-quatre ans environ. Ce fut un bon maître, un collègue franc et jovial, un excellent citoyen. Des circonstances particulières l'obligèrent à quitter la carrière de l'enseignement. Depuis quelques années, il était établi comme fermier-agriculteur à « La Rajat », commune de Lavans près Saint-Claude (France). C'est là que la mort est venue l'enlever à l'affection de sa chère famille. Qu'il repose dans la paix du Seigneur et que la terre de France lui soit légère !

Au nom de la conférence de la Rive droite, un office de *Requiem* sera célébré à Arconciel pour le repos de son âme.

5^o *Critique de la leçon.* — La leçon de calcul a été donnée avec ordre et méthode. Chacun se déclare satisfait. Il est bon que le maître contrôle les solutions et les réponses des élèves. Il faut exiger que l'écolier forme bien les chiffres et les place convenablement dans le rang qu'ils doivent occuper.

En ce qui concerne la *rédaction*, l'exposé, soit au cours moyen, soit au cours supérieur, a été simple, clair, à la portée de tous ; la marche rationnelle, conforme aux règles de la pédagogie. N'oublions point cependant le vieux proverbe : *Qui trop embrasse mal étreint*. Souvent il est avantageux de scinder le sujet, pour ne point surcharger l'esprit de l'enfant.

Une intéressante discussion s'élève au sujet du meilleur procédé à employer dans la correction des compositions. Bien des procédés sont préconisés et employés ; tous sont bons, à des degrés différents, il est vrai. Le bon maître trouve la bonne méthode ; la variété a ses avantages, car : « L'ennui naquit un jour de l'uniformité. »

La leçon d'*antialcoolisme* mérite tous les éloges. Elle a vivement intéressé maîtres et élèves. C'est, de l'avis de tous, la vraie méthode d'enseigner cette branche à l'école. Espérons que le conférencier continuera la série qu'il a si sagement inaugurée. Il est certain que la vue des ravages opérés par l'alcool sur les organes de notre corps aura exercé une grande influence sur ces jeunes intelligences. Les tableaux donnent à la leçon une valeur incontestable.

6^o *Nominations. Divers.* — Le Comité, sortant de charge, est réélu à l'unanimité pour une période de deux ans. Après avoir liquidé diverses questions administratives, M. le Président lève la séance.

La partie récréative qui a suivi a été on ne peut plus intéressante et gaie. Les amis de nos amis sont nos amis. La saine pédagogie n'exclut point la gaieté, surtout si elle est franche et de bon aloi.

Les séniors de la Rive droite n'ont pas peu contribué à la réussite de cette dernière partie de la conférence. Epris du plus noble patriotisme, ils se sont déclarés adversaires implacables de l'alcool et... du célibat des vigoux garçons.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Au nom de la conférence régionale de la Rive droite.

Jules MOREL, *instituteur*.

Historique de l'école de Villarimboud

(Suite et fin.)

La population scolaire féminine du cercle se détaille comme suit durant les cinq premières années de l'existence de l'école des filles, dirigée alors par M^{lle} Perroud, Marie, première institutrice de Villarimboud :

En 1880 : 41 filles,
» 1881 : 43 »
» 1882 : 52 »
» 1883 : 40 »
» 1884 : 50 »

Le traitement de l'institutrice s'élève à 400 francs.

D'après le registre *ad hoc*, la première visite faite par la Commission à l'école des filles date du 27 décembre 1897. Etaient présents : MM. Joseph Perroud, Cyprien Roux et Dévaud, curé desservant.

Un membre du conseil propose, en octobre 1882, de répartir les enfants du cercle scolaire en *école supérieure mixte* et en *école inférieure mixte* ou *école enfantine*. Il base sa motion sur les difficultés nombreuses que présente l'enseignement à 3 ou même 4 degrés. Si la proposition était acceptée, chaque maître n'aurait que deux cours sous sa direction : il en résulterait de grands avantages et pour les élèves et pour le corps enseignant. Le conseil communal, en majorité, adopte cette proposition ; mais pour la réaliser il s'agit de remettre en mouvement tout l'appareil administratif des deux communes du cercle. Le lendemain même, on revient à la charge. Mais il y a cette fois combat oratoire. Un membre de la Commission d'école, l'institutrice, un membre du conseil communal de